

13ème Journées Nationales d'Études et de formation
Infirmier de santé au Travail : un expert pour la santé des salariés
Toulouse 11 octobre 2019



L'expertise infirmière : les dimensions du soin en santé au travail



Didier LECORDIER
Inf. PhDc, DCS UMR 6297,
Rédacteur en chef de la revue
Recherche en Soins Infirmiers.

Introduction

Déroulement de l'intervention :

- Introduction
- L'expertise
- L'apport des sciences infirmières
- La position des infirmières de santé au travail
- Conclusion

Introduction

Le contexte:

**Diplôme d'État d'infirmière de pratique avancée
: Pathologies chroniques, Oncologie, Maladie rénale,
Psychiatrie. (Urgence?)**

Introduction

Le contexte:

Rapport entre une discipline professionnelle, une discipline scientifique et une discipline académique.

Introduction

Le contexte:

S'interroger sur l'expertise : un rapport entre savoirs théoriques et pratique professionnelle.

L'expertise

L'expert¹ :

- **Spécialiste habilité auprès d'un tribunal ou d'une instance quelconque à émettre un avis sur une question exigeant des connaissances spéciales.**
 - dans un domaine professionnel particulier (expert-comptable, fiscal, géomètre, en assurance, en graphologie, en bijouterie, expert médical...).

¹ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

L'expertise

- **Habilitation à émettre un avis : la légitimité repose sur l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation.**

L'expertise

- **La limite de l'expert : se conforme à une procédure purement technique qui exclut l'imagination et la création.**

L'expertise

- **Les infirmières de santé au travail ne limitent pas leur activité à l'expertise d'un dossier mais exercent une profession avec une activité étendue qui se fonde sur des savoirs sur un objet (la santé de l'homme au travail) et une expérience.**

L'expert, le consultant et le chercheur¹

L'expert:

Objectif: donner un avis sur un dossier ou un problème limité.

Cible: produire un rapport pour un commanditaire.

Moyens: référentiel fondé sur des connaissances techniques ou textes réglementaires.

(J) ARDOINO, Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant, Actes du colloque : Les nouvelles formes de la Recherche en éducation au regard d'une Europe en devenir ; Alençon 24-26 MAI 1990.

L'expert, le consultant et le chercheur

Le consultant:

Objectif: évaluer les pratiques, les processus et proposer des changements (organisations, rapports sociaux, outils ou moyens de production).

Cible: produire une étude interne pour une institution ou un groupe professionnel.

Moyens : appréhender la complexité et modéliser à partir de connaissances scientifiques, techniques ou juridiques.

L'expert, le consultant et le chercheur

Le chercheur:

Objectif: apporter de nouvelles connaissances scientifiques.

Cible: contribuer au développement de sa discipline (droit, sociologie, histoire, mathématiques, physique..., sciences infirmières....) et des savoirs d'une communauté scientifique.

Moyens: expliquer ou comprendre des phénomènes à partir des méthodes scientifiques reconnues.

L'expert, le consultant et le chercheur

Dans le domaine des soins infirmiers:

L'expert est sollicité sur un cas clinique qui pose problème aux professionnels généralistes (stomathérapie, douleur, plaies et cicatrisation...)

Consultant est demandé pour analyser les défauts d'une organisation d'un service (fiches d'évènements indésirables), prendre en charge une population particulière (les personnes SDF aux urgences), revoir un parcours de soins (les soins ambulatoires), évaluer les risques d'un environnement (toxicité).

Le chercheur répond aux appels d'offre en lien avec une demande sociale sur le plan technique (risque infectieux des cathéters veineux courts en fonction des caractéristiques des populations), sur le plan d'une population (SDF, handicap, maladies chroniques, maladies rares...), sur le plan théorique (adaptation, gestion des symptômes,...)

Soins infirmiers et sciences infirmières

SOINS INFIRMIERS

Domaines d'exercice : clinique, gestion, enseignement, recherche

Fondements de la discipline : histoire, valeurs...

Discipline scientifique

Discipline professionnelle

Sciences infirmières :
épistémologie, concepts, théories

Législation, pratiques
professionnelles,
conventions collectives,
salaires, associations,
syndicats...

Académique:
Enseignement et dispute
interdisciplinaire

Scientifique:
Recherche empirique et
fondamentale

RECHERCHE

Position des infirmières

Mobiliser les savoirs théoriques et théoriser l'expérience pour :

Développer un point de vue singulier sur la santé de l'homme et son environnement.

Soutenir la discipline dans ses dimensions professionnelle, scientifique et académique

Position des infirmières

Quelques exemples des personnes atteintes d'une maladie et leur relation au travail.

Madame Resteau: 56 ans, diabétique et insuffisante cardiaque chronique, restauratrice.

Monsieur Colipo, 51 ans, atteint de la maladie de Steinert, colipostier.

Monsieur Tourneau, 42 ans, atteint de la maladie de Steinert, tourneur fraiseur.

Monsieur Cadringer, 34 ans, atteint de la maladie de Steinert, ingénieur.

Monsieur Mécano, 45 ans, atteint de la maladie de Steinert, chauffeur de taxi.

Position des infirmières

Trait commun:

Reculer l'inaptitude au travail.

Garder une vie normale le plus longtemps possible en développant des astuces, des tactiques et des stratégies. (dire ou ne pas dire les difficultés, analyser le cadre normatif, les règles , les rapports sociaux, trouver des marges de manœuvre)

Position des infirmières

Trait commun:

Changer de travail : chercher une cohérence biographique, trouver un rôle social, demande un accompagnement long et difficile.

Position des infirmières

Trait commun:

**Quitter le travail : reconstruire une identité sociale,
trouver une utilité sociale, une place dans la société
(milieu protégé, monde du handicap)**

Position des infirmières

Quelques repères:

L'objet du travail infirmier: la santé de la personne dans son environnement.

Pour les infirmières de santé au travail nécessité de s'inscrire dans les sciences infirmières.

Trouver sa place et défendre son périmètre d'intervention voir en conquérir d'autres parce qu'il y a nécessité pour la santé de la population au travail.

Pour conclure

S'appuyer sur VH:

« L'observation continue et l'interprétation des réactions du malade, confrontée à la façon dont le malade envisage l'aide qui lui est nécessaire et l'action qui en découle, sont garantes de la meilleure efficacité des soins. [...]

La fonction essentielle de l'infirmière est d'assister l'individu, malade ou bien portant, dans l'accomplissement des actes qui contribuent au maintien ou à la restauration de la santé (ou à une mort paisible) et qu'il accomplirait par lui-même s'il en avait assez de force, de volonté ou de savoir. » (Henderson, 1994, p. 65).

Merci de votre attention